



CAP N°6 DU JEUDI 6 FEVRIER 2014

Formation du tableau

L'attitude méprisante de la Directrice Générale et du Sous Directeur A à l'égard des personnels et des représentants syndicaux, ces derniers jours, en plus de toutes les conséquences néfastes du PSD ont conduit l'ensemble des organisations syndicales à lire une déclaration liminaire commune pour ouvrir cette CAP. Nous y avons mis en garde l'ensemble de l'Administration contre la colère et le mécontentement des agents cristallisés depuis presque 2 ans par le PSD, et contre un durcissement du mouvement.

Puis le SNAD CGT a rappelé l'ensemble de nos revendications en matière de mutation que vous pourrez lire sur notre déclaration en ligne.

Le Président a assuré qu'il ferait part de nos propos aux principaux intéressés.

Il aurait été dommage de ne pas venir siéger à cette CAP. En effet, nous n'aurions pas pu entendre le Président nous assurer que les déclinaisons locales du PSD qui vont commencer ce semestre permettront de rassurer les collègues et de diminuer leur anxiété ! Le PSD comme remède aux risques psychosociaux, nous n'y avons pas pensé.

Ordre du jour:

- I - Approbation du PV de la CAPC n°6 du 9 octobre 2013
- II - Information de la CAPC
- III - Examen des refus de mutation
- IV - Formation du tableau général des mutations 2014
- V - Formation du tableau des mutations des spécialistes 2014
- VI - Propositions de mutations au titre du tableau général
- VII - Questions diverses et/ou de dernières minutes

I- Approbation du PV de la CAPC n°6 du 9 octobre 2013

Vote CGT → POUR

II- Information de la CAPC

A. Mouvements réalisés au tableau des mutations 2013 depuis la CAPC n°6 du 9 octobre 2013:

3 dossiers présentés

B. Mouvements réalisés à la DG:

3 dossiers présentés

C. Mouvements internes dans les DOM:

1/ A la Réunion:

6 dossiers présentés

2/ A la Guadeloupe

1 dossier présenté

III- Examen des refus de mutation

*Rappel des mesures applicables en cas de refus de mutation non motivé
(RP Mutation Titre II, Chapitre II, section C, page 34)*

- Interdiction de s'inscrire aux tableaux des mutations 2015 et 2016

- Perte de la totalité des points de bonification pour ancienneté à la résidence, y compris la bonification attribuée pour résidence bonifiée, au même titre que si l'agent avait accepté sa mutation

2 dossiers présentés:

Dans les 2 dossiers, au vu des justificatifs produits, pas de sanction.

Vote CGT → POUR

IV- Formation du tableau général des mutations 2014

A- Examen des demandes d'agents reconnus travailleur handicapé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés (CDAPH)

2 dossiers présentés

Dans les deux cas, il s'agit d'un renouvellement de reconnaissance, donc acceptation.

VOTE CGT → POUR

B- Formation du tableau général

VOTE CGT → CONTRE

Le SNAD CGT a salué le travail fourni par l'ensemble des agents du bureau A2. Toutefois, nous nous prononçons contre ce TAM car il est violemment touché par les restructurations .

V- Formation du tableau des mutations 2014 des spécialistes

VOTE CGT → CONTRE

Le SNAD CGT a salué le travail fourni par l'ensemble des agents du bureau A2. Toutefois, nous nous prononçons contre ce TAM car il est violemment touché par les restructurations .

VI- Formation du tableau général 2014

VOTE CGT → CONTRE

Le SNAD CGT dénonce dans le même temps:

- Les réorganisations des services des DI.
- La « professionnalisation » des métiers en Douane qui laisse présager des mouvements de plus en plus contraints par la multiplication des postes dit à profil. On ne peut s'empêcher de penser à la « base de données des viviers de compétences » prévue dans le PSD.

VIII- Questions diverses et/ou de dernières minutes

Pas de question diverse.

*Suite à cette CAP Formation du tableau, nous attirons l'attention des agents sur l'ouverture de la seconde campagne de radiation qui va se tenir jusqu'à **début mars** et appelons chacun à agir de façon responsable: en effet, un refus de mutation, s'il peut entraîner l'application de sanctions, empêche également un collègue de muter.*

**Tous ensemble à Paris le 20 mars prochain pour défendre nos emplois
et nos missions!!!**

Les élus C du SNAD CGT en centrale